



Chambéry,

Le vendredi 28 juin 2024

Chers parents,

La fin d'année scolaire approche, les conseils de classe sont terminés. Les cours ont pris fin le jeudi 27 juin en fonction des emplois du temps des classes. Le vendredi 28 juin est consacré à une journée pédagogique sur le numérique pour l'ensemble de la communauté éducative, ainsi qu'à l'installation du matériel du DNB qui se déroulera le lundi 1^{er} et le mardi 2 juillet.

Vous trouverez dans cet envoi et annexes :

- L'organisation de la rentrée scolaire 2024-2025,*
- La liste des fournitures.*

Vous trouverez également dans votre espace Documents sur Ecole Directe le bulletin du 3^{ème} trimestre de votre enfant.

L'acceptation et le groupe d'appartenance pour les activités dans le cadre des APE vous ont été déjà transmis par la responsable des APE.

Sachez que l'établissement sera administrativement fermé du 12 juillet au 22 août, vous pouvez retrouver ces informations de rentrée sur notre site www.stfrancoisdesales.com.

En espérant vous revoir début septembre dans d'excellentes conditions, nous souhaitons à tous nos jeunes la meilleure fin d'année possible et à toute votre famille un été bien ressourçant.

Avec tout mon dévouement. Bien cordialement.

Le chef d'établissement

J. PALOU

ORGANISATION DE LA RENTREE DES CLASSES DE 4^{ème}

ET PREMIERES RENCONTRES PARENTS-PROFESSEURS 2024-2025

La rentrée scolaire est fixée

**Le lundi 2 septembre 2024
pour les classes de 6^{ème} et 5^{ème}**

**Le mardi 3 septembre 2024
pour les classes de 4^{ème} et 3^{ème}**

**Début des cours pour tous :
Mercredi 4 septembre**

Mardi 3 septembre 2024 :

→ 09h-12h :

**Rentrée avec le professeur
principal**

Dates des premières réunions parents/professeurs : Assemblées de niveau

Ces premières rencontres parents-professeurs se situent volontairement très tôt dans l'année afin de présenter l'équipe éducative, les temps forts de l'année et l'ensemble des exigences demandées aux élèves.

- Classes de 6^{ème} : lundi 2 septembre à 18h00 ;
- Classes de 5^{ème} : mardi 3 septembre à 18h00 ;
- Classes de 4^{ème} : jeudi 5 septembre à 18h00 ;
- Classes de 3^{ème} : vendredi 6 septembre à 18h00.

COORDONNEES :

Tout changement d'adresse ou de numéro de téléphone doit être communiqué par écrit à notre secrétariat le plus rapidement possible ou par mail à l'adresse suivante : adm@stfrancoisdesales.com

L'ASSURANCE SCOLAIRE :

Chaque élève est assuré individuellement par un contrat groupe scolaire ou extrascolaire (sauf responsabilité civile). Il n'est pas utile de nous transmettre votre attestation d'assurance scolaire personnelle.

LES ACTIVITES PERI-EDUCATIVES (APE) :

Elles sont programmées pour les élèves de 4^{ème} tous les jeudis à partir de 15h30 après les cours.

10 activités ont été retenues : Athlétisme, Cité des Arts, Codage, Cuisine, Escalade, natation, Parkour, pêche, Tennis, Trampoline. Ces activités commenceront le jeudi 12 septembre. Pour la 1^{ère} séance du 10 septembre, elle se déroulera exceptionnellement au collège pour toutes les activités, et ne durera que 30 min pour une prise de contact avec l'animateur de l'activité. A compter du 19 septembre, le fonctionnement normal se mettra en place.

LES CASIERS :

Chaque élève qui en a fait la demande dans son dossier d'inscription, se verra attribuer un casier dont il est responsable. Un cadenas à clé sera nécessaire pour le fermer. (Pour information : toute dégradation du casier engendrera une facturation des frais de remise en état ou de son remplacement.

LES FOURNITURES SCOLAIRES :

Vous trouverez la liste des fournitures en dernière page de ce courrier.

Deux choix s'offrent à vous : soit faire vos achats personnellement, soit commander un pack tout prêt par l'intermédiaire du prestataire partenaire de l'établissement (**Carré de scène**) avec une livraison au collège fin août. Vous trouverez, ci-joint, la liste des fournitures nécessaires pour la scolarité de votre enfant. Pour une commande par internet à **prix avantageux**, vous trouverez le lien sur le site de l'établissement (www.stfrancoisdesales.com).

Les fournitures seront à retirer par les familles soit le lundi 2 septembre de 9h à 11h puis de 12h à 16h30 ou le mercredi 4 septembre de 13h30 à 16h.

LES MANUELS SCOLAIRES :

Les classes numériques évoluent d'année en année avec des manuels numériques lorsque les équipes disciplinaires en ont fait le choix. Même si l'établissement n'investit plus dans l'achat de nouveaux livres en papier, ces derniers restent encore en service. Lors de la remise des livres à votre enfant, il sera établi un diagnostic de l'état des livres. A la fin de l'année scolaire, lors du rendu du lot de livres un contrôle sera effectué. Si leur état n'est pas apprécié satisfaisant, il sera demandé un dédommagement financier. Attention, tout livre perdu ou inutilisable sera facturé !

LES CAHIERS DE TRAVAUX DIRIGES (TD) :

A la demande de l'APEL, il a été décidé depuis plusieurs années que le collège grouperait les achats de cahiers de TD afin de faire bénéficier des meilleurs tarifs aux familles. Les cahiers de TD et autres cahiers d'exercices seront distribués aux élèves à la rentrée et figureront sur la facture annuelle délivrée par la comptabilité (2 ou 3 TD par classe).

LE FONCTIONNEMENT DE LA CANTINE ET GESTION DES ENTREES ET SORTIES DU COLLEGE :

Comme cette année, les élèves utiliseront leur carte **OKAY Savoie** pour accéder au collège et à la restauration l'an prochain.

Afin d'activer la carte pour la rentrée prochaine, l'élève doit se reconnecter sur son espace carte OKAY afin de lancer la validation de sa nouvelle année (Le département a besoin de savoir que l'élève est toujours scolarisé en Savoie). Pour cela, il doit aller sur le site <https://okay.savoie.fr> en se connectant avec son identifiant d'Ecole Directe, **à compter du 26 août 2024**.

Concernant le crédit disponible sur la carte, s'il n'a pas été entièrement utilisé cette année, il sera mobilisable jusqu'au 31 décembre prochain.

N'oubliez pas de l'activer avant la rentrée, sinon votre enfant se retrouvera rapidement bloqué aux tourniquets. !



Restauration scolaire :

Les menus intègrent une composante bio par repas.
Dans un souci éducatif et une démarche de développement durable,
la société Sodexo s'est également engagée
à privilégier les fournisseurs locaux et les produits régionaux.